59e ANNÉE. — N° 76 VENDREDI 27 JUIN 1919

10 c.

Journal du Lot

10 c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
Autres départements	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne ou son espace)..... 50 cent.
RÉCLAMES (— d° —) 3e page..... 1 fr.

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

L'Allemagne s'incline, mais elle prouve, par des faits précis, son intention de se soustraire aux engagements qu'elle signera. Elle compte sur l'aide de nos internationalistes. A moins..... que les braves gens de tous les partis ne barrent la route, bientôt, à ces extrémistes dangereux. — Une affiche qui permet d'apprécier l'« injustice » de la paix !... — En Russie.

En signant la paix, l'Allemagne devait livrer aux Alliés sa flotte de guerre internée à Scapa Flow dans les Iles Orcades ; or, la veille du jour où Berlin capitule, les marins allemands coulent les bateaux qui n'étaient plus la propriété des Boches.

En signant la paix, l'Allemagne devait restituer à la France les drapeaux français pris en 1870-71 et depuis 1914. C'était un point prévu par l'article 245 du traité accepté à Berlin ; or, la veille de la signature, des officiers et des soldats allemands brûlent ces trophées qui n'étaient plus la propriété de nos ennemis.

Voilà deux faits précis qui établissent, mieux que des mots, quelle confiance on peut avoir dans ce peuple félon qui ne respecte ni les engagements pris, ni les traités signés.

L'Allemagne s'incline parce qu'elle n'a pas la possibilité de faire autrement, mais elle conserve l'espoir de violer toutes les promesses le jour où elle croira possible un renversement de la situation.

A aucun prix, écrit l'*Echo de Paris*, le peuple allemand ne doit se rendre compte qu'il a engagé sa foi. La garantie que constituait, aux yeux de certains, pour assurer l'exécution du traité, le redressement moral de nos ennemis, s'efface donc. Pour nous répondre de l'accomplissement des clauses qui viennent d'être rédigées, il nous reste notre alliance. Nous l'avons laissée s'affaiblir depuis l'armistice. Nous l'avons ligotée, de tous les textes relatifs à la *Société des Nations*, des nombreux articles qui, dans le traité, en procèdent directement, de l'imprudent memorandum du 16 juin et, par surcroît peut-être, de promesses qui nous sont encore dérobées. Il faut revenir sur cette œuvre mauvaise. En fonction de l'alliance, il faut interpréter et exécuter le traité. »

Notre confrère a mille fois raison. La paix ne sera définitive que si l'Entente reste *plus forte* que l'Allemagne. Elle le peut. Elle le doit pour la sécurité de la Civilisation. Alors seulement nous pourrons regarder avec confiance l'avenir.

Mais il faut encore arrêter chez nous cette campagne impie qui a la cynique prétention de seconder les projets des responsables de l'horrible conflit.

N'est-ce pas l'*Humanité* qui écrivait il y a 48 heures à peine : « Nous prétendons que cette paix, précisément parce qu'elle est INJUSTE (!!!), est dangereuse pour la France. »

Vous entendez, braves paysans et vous tous contribuables qui aurez, demain, à faire face à un effrayant budget de quelque 20 milliards pour payer les frais de la guerre que les Alliés ont tout fait pour éviter. Vous entendez, vous que des charges vont écraser pendant de nombreux lustres, la paix est INJUSTE..... pour les Boches !

Ces gens-là nous ont ruinés. Ils ont tué les meilleurs de nos fils. Ils ont ravagé nos provinces. Ils ont détruit nos usines. Ils ont volé nos machines du Nord et de l'Est. Eux, les lâches agresseurs, paieront MOINS d'impôts que nous..... et, cependant, la paix est INJUSTE... pour eux !...

Que des Français puissent tenir un pareil langage, c'est profondément triste. Mais il ne faut pas se contenter de hausser les épaules devant une telle aberration. Il faut combattre ces théories subversives qui ont pour but de détruire l'idée de patrie au profit d'une internationale dont la Russie et la Hongrie nous montrent en raccourci, toute la beauté !...

Ce sera l'œuvre du Parlement de demain. Mais pour que la lutte soit efficace il faudra que les électeurs honnêtes, de tous les partis, fassent courageusement leur devoir en écartant tous les candidats défaitistes qui placent l'intérêt de la finance cosmopolite avant celui de la Patrie ravagée.

Pour atteindre ce résultat il conviendra que les braves gens sortent une bonne fois de leur réserve coupable. Par leur union, par leur action seulement la France se libèrera de tous les représentants indignes qui n'ont de tendresse que pour nos bourreaux.

Nous voulons espérer que ce jour n'est pas éloigné.

⁂

Le rédacteur de l'*Humanité* qui trouve INJUSTE la paix qui laisse à la charge de la France les frais d'une guerre imposée à notre pays par l'Allemagne, pourrait se faire une idée exacte de la paix JUSTE que nous eût imposée Berlin, si Guillaume avait été victorieux. Il lui suffirait d'apprécier la mentalité exacte du Boche en méditant la copie d'une affiche allemande qu'on vient de rapporter du nord de l'Aisne.

Cette affiche, datée d'Aubenton, 7 juillet 1918, réclame aux habitants de l'argent, beaucoup d'argent. Il en était ainsi dans tous les pays occupés !

Comme les versements ne paraissaient pas se succéder assez rapidement au gré des Barbares, la Kommandantur employait les grands moyens.

« Les habitants doivent se fixer « cette idée, dit l'affiche, que, comme « vainqueurs (*sic*), nous n'avons qu'à « EXIGER, et que, comme vaincus « (*resic*) ILS DOIVENT DONNER « jusqu'au DERNIER SOU, jusqu'à « la DERNIÈRE GOUTTE DE « SUEUR. »

Et comme on prévoit une certaine résistance, on a l'amabilité extrême de prévenir la population que des gentillesses lui sont réservées :

« A partir de maintenant, la popu« lation sera plus sévèrement sur« veillée, toute opposition des habi« tants sera châtiée avec les plus « LOURDES PUNITIONS. Ils senti« ront que nous sommes les MAI« TRES du pays. »

C'était un avant-goût de la paix que nous préparait le Bandit responsable du criminel conflit.

Et c'est aux sujets de ce bandit que les extrémistes de l'*Humanité* et autres feuilles du même genre, réservent leur sympathie.

Les Quatre n'ont pas demandé leur « dernier sou » aux Boches. Jusqu'ici il n'y a encore que les Français qui aient payé, mais la paix est tout de même INJUSTE.

Qu'en pensent les Français ?...

⁂

On continue à avoir de bonnes nouvelles de la lutte contre les bolcheviks. L'amiral Koltchak vient de remporter de nouveaux succès. Plus au sud, l'armée rouge paraît être, aussi, en mauvaise posture.

La signature de la paix portera le dernier coup, sans doute, aux anarchistes qui ruinent la Russie. Le triomphe complet de la Civilisation est à ce prix.

A. C.

Vols et pillages Allemands

Les Allemands ont volé et pillé en Pologne comme ils le firent en France et en Belgique.

Dans la partie de la Pologne qui appartenait à la Russie, la politique de rapine et de destruction pratiquée par les Austros-Allemands a en grande partie, ruiné le pays.

Les industries textiles, les industries des métaux, de la chimie et de la métallurgie ont été réduites presque au néant.

Par suite des « réquisitions » incessantes appliquées par les occupants, on a exporté en Allemagne : 2.600 machines-outils, plus de 1.500 moteurs électriques, plusieurs centaines de locomotives.

En une année la Pologne a vu partir pour l'Allemagne un million de peaux brutes, deux millions de peaux travaillées, 4 millions 1/2 d'écorces de tanneries 20.000 fourrures, 2 millions de kilos de chiffons, 25.000 kilos de soie de porc.

Pour compléter cette œuvre de destruction de l'industrie polonaise on a forcé les ouvriers, par centaines de milliers à venir travailler en Allemagne où ils ont été exploités de la façon la plus féroce.

Pour l'après-guerre

Il faut intensifier notre production agricole

Au lendemain de la signature de la Paix, la grande pensée qui doit solliciter toute l'attention du Pays et accaparer toutes ses forces de volonté est celle de la Résurrection économique. De même que, durant cinq années tous les bras se sont tendus vers l'œuvre de guerre, ils doivent désormais se tendre vers l'œuvre de Paix. Nous nous trouvons en face du problème du relèvement total de la nation. Panser les blessures de la guerre, recueillir les fruits de la victoire, diminuer les difficultés de la vie tel est le but à atteindre.

Déjà dans les usines l'industrie de la paix a succédé à l'industrie de la guerre. Parallèlement il importe que la ruche humaine redevienne bourdonnante dans nos cultures car le problème agricole ne peut se séparer du problème industriel et de leur solution heureuse dépend la prospérité du Pays.

Actuellement si vous interrogez un ingénieur agronome, sorti de nos écoles ou un simple propriétaire agricole ennemi de la routine et qui se tient au courant des méthodes scientifiques, sur la situation de nos cultures, l'un et l'autre vous répondent ceci : « Le sol français, le plus riche de tous les sols de la vieille Europe, ne produit pas suffisamment et la comparaison établie entre la production de l'agriculture française et celle des autres pays n'est pas du tout à notre avantage.

Voici quelques chiffres qui nous sont fournis par une statistique due au lieutenant A. P. Lambert, attaché au service de la propagande économique de l'office national du commerce extérieur au ministère du commerce.

Cet agronome distingué a fait un tableau comparatif du rendement à l'hectare des principales cultures.

Voici quelques chiffres :

	Blé	Pom. de Ter.	Seigle	Avoine
France	1380 k.	7240 k.	1430 k.	1260 k.
Allem.	1920 k.	10350 k.	1850 k.	1940 k.
Norv.	2060 k.	13300 k.	»	»
Angl.	2740 k.	11800 »	»	»
Suède	2790 k.	»	»	»
Dane.	3950 k.	»	»	»

Le lieutenant Lambert fait observer que ces chiffres du rendement français à l'hectare sont insuffisants. Si les cultivateurs étrangers obtiennent des résultats meilleurs c'est parce qu'ils emploient des méthodes d'exploitation scientifiques et qu'ils font un très large emploi des engrais chimiques.

Ce que les autres obtiennent nous pouvons donc l'obtenir. Le distingué officier nous dit, à ce propos, que dès 1890 un savant français M. Aimé Aimard avait démontré que l'on pouvait obtenir des rendements de beaucoup supérieurs, voisins de 1.000 quintaux à l'hectare pour la pomme de terre par des labours profonds, une fumure intensive, une sélection des tubercules et certains soins. Il s'agit donc d'industrialiser la culture française. Dans l'Aisne, le Nord, le Pas-de-Calais, la Somme de grandes exploitations ont orienté leurs méthodes dans cette voie scientifique et le rendement à l'hectare du blé a atteint 35 quintaux. Il est évident que les mêmes causes sont créatrices des mêmes effets, ces résultats pourraient être obtenus dans les autres régions de la France. Or il suffirait que la moyenne de production du blé atteignit 20 quintaux à l'hectare, pour que nous puissions exporter de France quarante millions de quintaux.

En résumé, il s'agit de moderniser la culture, de démontrer à nos paysans de France qu'après le magnifique, l'héroïque effort d'héroïsme qu'ils ont accompli en repoussant l'ennemi de la terre des ancêtres, il leur reste à accomplir le vigoureux effort ayant pour but d'assurer la prospérité à cette terre qu'ils ont sauvée.

E. D.

Paris-Télégrammes.

INFORMATIONS

M. Clemenceau se retirerait (?)

« On pense dit l'« Echo de Paris », que les Chambres auront ratifié le traité à la fin de juillet. M. Clemenceau, président du Conseil, estimant avoir accompli l'œuvre pour laquelle il avait pris le pouvoir, a exprimé son intention de l'abandonner dès la signature du traité. »

M. Georges Mandel, chef du cabinet civil de M. Clemenceau, interrogé sur ce qu'il fallait penser de cette information n'a pas cru devoir répondre à la question.

Un mot de M. Clemenceau

Félicité, mardi, au Conseil des ministres, M. Clemenceau avait reçu, lundi, rue Saint-Dominique, les félicitations de ses collaborateurs : MM. Klotz, Clementel, Ignace, Henri Simon, André Tardieu, Georges Mandel, le général Mordacq et le général Alby, auxquels étaient venus se joindre successivement MM. René Renoult, Jeanneney, Nail, Dutasta et Alexandre Millerand.

Le président, après avoir serré les mains qui se tendaient vers lui, déclara :

« Ah ! Messieurs, voilà 49 ans que j'attends cette minute-ci. »

Puis il se rendit à l'hôtel des Invalides, où il assista au tir du premier coup de canon en l'honneur de la signature du traité.

Contre les équipages britanniques

Lorsque les destroyers britanniques vinrent intercepter le passage aux petites embarcations de sauvetage que les Allemands avaient mises à la mer et que les officiers des destroyers eurent ordonné aux marins allemands de virer de bord, un officier allemand commença à tirer des coups de revolver sur l'équipage britannique. Les Britanniques ripostèrent à coups de fusil.

L'infamie des Boches

Les Allemands ont tenté à Leszno (Posnanie) de faire sauter un train chargé de munitions appartenant à l'armée Haller, qu'ils ont pris l'engagement formel de transporter en Pologne. L'attentat a avorté parce qu'un wagon contenait des grenades non amorcées. Le train est arrivé intact sur le terrain polonais.

Le « Kurger Poznanski » donne les détails suivants :

L'attentat était combiné de manière que l'explosion se produisit en territoire polonais afin que personne ne se doutât de la cause de l'accident. L'explosion a eu lieu en gare de Leszno sans graves conséquences. Un seul wagon a été détruit.

Renversons le monument du Niederwald

M. Peyroux et plusieurs de ses collègues ont déposé une proposition de résolution avec demande de discussion immédiate tendant à la destruction du monument commémoratif allemand érigé sur la colline du Niederwald. Cette mesure serait prise pour châtier la félonie et l'orgueil germaniques et répondre à la destruction de la flotte de Scapa-Flow et de nos drapeaux de 1870.

Bela Kun aurait cédé à l'ultimatum

On mande de Budapest que Bela-Kun a cédé à l'ultimatum du général Pellé et s'est engagé à évacuer le territoire tchéco-slovaque dans un délai de quatre jours.

La République des Soviets proclamée en Slovaquie

La République des Soviets aurait été proclamée à Kaischau.

Depuis quelques jours, les informations montraient la situation comme très sérieuse, au point de vue militaire, dans le pays. Les Magyars ont repris l'offensive, disait un télégramme de Prague, ce qui leur a été facilité par leur supériorité numérique. Leur attaque principale est dirigée contre l'armée du général Mittelnauser, en Slovaquie de l'Ouest, près de Nove-Zamsky. Les Magyars veulent à tout prix reprendre ce point stratégique.

A l'Académie Française

Quelques membres de l'Académie française ont pensé organiser pour l'automne prochain une solennité académique sans précédent. Le maréchal Foch et M. Georges Clemenceau, élus tous deux le 21 novembre 1918, seraient reçus le même jour sous la couple par le président de la République, qui répondrait en même temps aux discours successifs des deux récipiendaires.

Chambre des Députés

Séance du 24 juin 1919

Dans la séance du matin, la Chambre continue la discussion des crédits provisoires. Un crédit de 500.000 fr. pour le relèvement de la solde des militaires des colonies est voté ainsi qu'un crédit de 10 millions pour la mission française en Syrie. M. Deguise critique l'organisation des services dans les régions libérées.

La Chambre vote le projet de loi instituant la journée de 8 heures dans la marine marchande en faveur des inscrits maritimes.

Dans la séance de l'après-midi, la Chambre continue la discussion des douzièmes provisoires. M. Lebrun parle des services dans les régions libérées et répond aux critiques de M. Deguise. Il reconnaît que les transports sont insuffisants ainsi que les services de reconstitutton. Néanmoins ces services ont été améliorés. La signature de la paix va permettre d'utiliser tout le matériel détenu par l'armée.

Divers crédits sont votés pour indemnités nécessaires aux communes des régions libérées. M. Lauche demande une réduction de 10 millions sur le service de construction et de réparation des automobiles militaires. Cette réduction est votée, car, il a été démontré que le gâchis et la gabegie étaient la règle dans ces services.

Séance du 26 juin

Dans la séance du matin, la Chambre reprend la discussion des douzièmes provisoires. M. Angles demande le vote d'un crédit de 100 millions pour payer à 19 classes libérées une indemnité de vêtement. La disjonction de cette motion est réclamée par le ministre des finances et votée par 344 voix contre 132.

La Chambre vote une réduction de 10 millions applicables aux soldes de l'armée, réduction qui se justifie par la démobilisation de plusieurs classes d'officiers.

M. Gaffier demande qu'on renonce à la réquisition des foins. Cette motion, malgré l'opposition de M. Boret, est votée.

Dans la séance de l'après-midi. M. Brousse propose de réduire de 3 millions les crédits affectés au service des remontes. Cet amendement est voté.

M. Brousse proteste contre l'importance des crédits pour la marine. Mais les divers articles de ce budget sont votés.

Le projet de loi sur le régime de l'alcool est voté, puis la Chambre discute le budget de l'agriculture qui est adopté. Les budgets des colonies, des chemins de fer, du travail, sont votés.

La suite de la discussion du budget est renvoyée.

Sénat

Séance du 24 juin 1919

Le Sénat renvoie à une prochaine séance la discussion de la réforme électorale et reprend la discussion de la loi Durafour sur le travail dans les mines.

M. Colin propose le vote de la proposition Durafour votée par la Chambre.

Après observations de MM. Tournon, Debierre et Louchéur le projet de loi est voté.

ns

CHRONIQUE LOCALE

Campagne « tendancieuse » ! !

Tout le chargement d'avoine du wagon 11698 ne doit probablement plus exister à cette heure : chevaux, mulets et bourricots ont dû se régaler. Nous le supposons, tout au moins. Et c'est justice.

Mais ce qui nous étonne, ce sont les réflexions qu'on nous rapporte au sujet de cette vilaine histoire du wagon balladeur.

Les boniments vont leur train : c'était inévitable. Pourvu que dans quelques semaines on ne vienne pas nous accuser d'avoir non pas mangé, mais subtilisé l'avoine nous-même ? Cela ne nous étonnerait pas.

Aussi bien, ce serait plutôt hilarant qu'effarant.

D'ici là, il y a de la marge : mais, en attendant, du fond du bureau permanent, l'accusation de « campagne tendancieuse » s'est évadée aussi rapidement que glissa sur les rails de Cahors-Béziers, le wagon 11698, le jour de son départ.

« Campagne tendancieuse » ? cette expression ne signifiait rien ; eh bien, elle a été aussitôt traduite de cette façon : en signalant la fuite d'un wagon, nous « avons fait de la politique !!! »

C'est idiot : mais quelle chance cela pourrait être pour nous ! Si la gent animale, mangeuse d'avoine, est appelée à prendre part aux scrutins, nous sommes certain d'avoir ses suffrages, à la condition improbable que nous posions une candidature.

Eh dam ! Les pauvres bêtes auxquelles l'avoine disparue a été rendue, seraient certainement aussi reconnaissantes à notre égard que le sont leurs frères supérieurs envers les tout-puissants protecteurs qui les ont casés dans des bureaux où on ne fait pas grand travail et où on gagne des salaires directoriaux.

En d'autres termes, chacun est reconnaissant envers qui le flatte et surtout qui le goberge.

En l'occurrence, M. Conduché n'obtiendrait aucun suffrage de la gent animale qui lui reprochera pendant longtemps de lui avoir coupé les vivres pour une question de gros, on oui ! de gros sous.

Mais, par contre, la gent humaine qui somnole sur les dossiers du bureau permanent, veille pour la réélection des amis qui leur font un cadeau de plusieurs centaines de francs par mois. Le maire de Larroque-des-Arcs et l'adjoint au maire de Douelle, et d'autres qui grignottent un peu du fromage politico-administratif ne diront pas le contraire.

Mais les amis des politiciens distributeurs de sinécures ont mauvaise grâce de raconter que la question du wagon franc-fileur est une question politique !...

S'il y a des huluberlus qui coupent dans ce pont-là, tant pis pour eux : mais nous sommes persuadés qu'ils ne seront pas nombreux.

Seulement, un pareil boniment fait de l'effet : il dispense, en outre, de donner de précises explications sur les errements, les erreurs imputables à un laisser-aller, à une complaisance bureaucratique.

« Campagne tendancieuse », politicienne ? Et, certes, pourquoi pas, après tout ? Pour faire de bons labours, de rudes charrois, dans l'intérêt de l'humanité, il faut que les chevaux aient le ventre rebondi par de quotidiens picotins d'avoine.

Les agents électoraux des candidats futurs ne partiront pas en campagne s'ils n'ont pas le gousset garni, s'ils doivent rester le ventre vide et le gosier sec !

Le gousset se garnit ; le reste se remplira. L'avenir le démontrera.

En attendant, nous nous permettrons de souligner cette accusation portée contre nous, d'avoir, dans un intérêt politique, raconté l'aventure coupable du wagon 11698.

Au fait, dira le public, les accusateurs ont peut-être raison, car les politiciens tout-puissants ont eu le tort de transformer les emplois occasionnels, nécessités pendant la guerre pour le ravitaillement de la population, des réfugiés, des animaux, en sinécures dorées. Si les amis ont été sucrés, les amis des amis n'ont pas été oubliés. Tout se passait en famille. Le bonheur des uns était le plaisir des autres. Mais quand la faute, la gaffe sont commises il est bien juste que les uns et les autres écopent. Dans quelles proportions ? Bah, c'est encore le public qui écope, puisqu'il paie !

L. B.

Médaille militaire

La médaille militaire et la croix de guerre ont été décernées au soldat Lacaton Laurent (réserve), à la 1re compagnie du 7e rég. d'infanterie : très bon soldat, courageux et discipliné. A été très grièvement blessé, le 29 avril 1917, au Casque dans la parallèle de départ, avant l'attaque au cours d'un violent bombardement.

Où sont les 13 sacs ?

On peut lire, sur les murs de notre ville, un avis informant le public qu'une récompense de 1.000 francs sera donnée à celui qui rapportera un perroquet qui a été perdu.

Le perroquet n'a pas encore été retrouvé, nous assure-t-on...

Cependant 1.000 francs, c'est une jolie récompense : les chercheurs ne doivent pas manquer.

Certes, nous comprenons que cette offre alléchante ait tenté grand nombre de nos concitoyens ; c'est pourquoi nous nous expliquons qu'ils n'aient aucun goût pour accepter notre récompense — un cigare, un picaduros — à qui retrouvera les 13 sacs d'avoine qui manquent au chargement du wagon 11.698, retour de Béziers.

Au départ de Cahors, le 29 mai, ce wagon emporta 200 sacs à son retour, il n'en avait plus que 187.

A-t-il, tel le petit Poucet, répandu de l'avoine pour reconnaître son chemin au retour ? Ou bien a-t-il eu pitié, en route, de quelques pauvres bêtes pour qui l'avoine n'était plus qu'un mets de luxe ?

Un perroquet se cache derrière un rideau de feuillage à la cime d'un arbre. Mais 13 sacs d'avoine ne sont pas facile à dissimuler.....

Les 13 sacs ne sont pas revenus. Qui gagnera le cigare ?

L. B.

Citation à l'ordre de l'armée

L'*Officiel* publie la citation suivante à l'ordre de l'armée :

Lauriac Jules-Frédéric, soldat à la 23e compagnie du 207e rég. d'infanterie : agent de liaison, très courageux et très dévoué. Le 19 avril 1917 au mont Téton, s'est porté sur un point fortement battu par le feu des mitrailleuses pour résister à une contre-attaque. A été blessé grièvement au cours du combat. Une citation.

Nos félicitations.

Promotions

MM. Petit, Caillaux, sous-lieutenants au 7e d'infanterie sont promus au grade de lieutenants (réserve) à titre temporaire.

Gendarmerie

Le gendarme Dufour est réadmis dans l'arme de la gendarmerie à titre actif, et affecté à la 17e légion.

Compatriote

Notre compatriote M. Edoux Pierre, professeur d'agriculture de 1re classe, à Brignoles (Var), est appelé avec sa classe et son traitement actuels à la chaire d'agriculture d'Uzerche (Corrèze).

Cérémonie patriotique

Après les manifestations de joie qui eurent lieu lundi soir, dès l'annonce que la paix était signée, une cérémonie s'imposait. Il était du devoir de tous de rendre hommage aux victimes des événements de ces derniers 5 ans, et aux grands aînés qui ne doutèrent jamais de la France immortelle.

Cérémonie patriotique à laquelle participèrent, mardi soir, les autorités civiles, militaires, religieuses, tous les fonctionnaires, les délégations de toutes les sociétés, les écoles et un nombreux public.

A 4 heures 1/2 le cortège officiel précédé par l'Avenir Cadurcien et la Diane Cadurcienne, encadré par les Boys-Scouts, quitta la Préfecture.

MM. le Préfet, Gayet, adjoint au maire, le commandant d'armes, Monseigneur Giray, évêque de Cahors, les directeurs des Administrations, les fonctionnaires se rendirent au pied du monument Gambetta, autour duquel était massée une foule considérable.

Les Elèves des Ecoles chantèrent la Marseillaise, puis, M. le Préfet du Lot, prononça l'éloquent discours suivant :

Discours de M. le Préfet

MESDAMES, MESSIEURS,

A l'annonce de l'armistice, c'est-à-dire de la Victoire, ce fut sur tout le territoire de France comme une éclosion d'indicible bonheur.

Nous disions « Les heures sanglantes sont finies » ; nous nous réjouissions de la fin des massacres ; un soupir immense de soulagement s'ajoutait à notre allégresse. C'était le retour à la vie que nous célébrions et nos acclamations s'envolaient plus joyeuses vers nos soldats glorieux, à la pensée que la menace permanente qui plane sur les champs de bataille s'était enfin et pour toujours écartée de leurs fronts.

Ici, comme ailleurs, vous vous étiez assemblés sur le forum et vous vous trouviez d'autant plus nombreux et vous aviez d'autant mieux communié dans une ferveur patriotique, que les morts étaient parmi vous.

Aujourd'hui, à l'annonce de la paix, vous êtes revenus sur le lieu des assises populaires, face au monument de Gambetta. L'événement qui vous groupe n'a plus, il est vrai, le caractère du précédent ; il ne vous émeut plus par la surprise, car il était attendu ; il ne provoque plus des manifestations de sentiments, car il commande non plus à nos passions, mais à notre seule raison.

L'événement qui nous réunit ne porte plus sur le passé, mais sur l'avenir de la Nation. Il commande donc la gravité.

Les uns et les autres nous avons vu dans la Paix la conclusion définitive des règlements de compte par les armes, la punition du crime, l'avènement d'une ère nouvelle où les nations libérées de leurs entraves s'élèveront vers une humanité meilleure, où les foyers pourront se reconstituer dans la concorde.

Dans l'attente de la paix, longue à venir, en raison des complexités, des questions qu'elle engendrait, nous l'avons les uns et les autres imaginée sous des formes différentes. D'aucuns la voulaient simplement impitoyable pour l'ennemi ; d'autres, portant leur regard au-delà des faits présents la concevaient comme l'étape suprême vers le règne du Droit des Peuples, vers la Ligue des Nations.

La Paix est venue. Elle est l'œuvre de patriotes de volonté ardente. Elle tend dans la forme et dans le fond à satisfaire nos impérieux désirs. Elle règle les problèmes et détermine les conditions de la vie du monde.

N'en atténuons pas la valeur par des commentaires, mais acclamons-la et fixons les obligations qu'elle nous impose.

Notre devoir est de nous pencher sur toutes les misères et toutes les victimes de l'époque tragique avec une incessante et affectueuse préoccupation.

Notre devoir est de conserver le culte des héros et des martyrs de l'humanité nouvelle, de tous ceux accourus de toutes les frontières et de toutes les civilisations et qui ont donné leur vie pour l'Idéal.

Notre devoir est de consacrer la paix, de lui donner toute sa valeur, de lui assurer tout son rayonnement par une volonté de travail et d'union dans le travail.

L'inertie après la Victoire, les luttes intestines devant un ennemi abattu mais qui comprend à peine ses fautes, ce serait presque une défaite. Déclarons la paix sociale, instaurons les accords qui assureront l'harmonie. Ayons l'ambition de n'être plus conduits que par les inspirations du cœur...

Les tombes de nos héros, non encore scellées, ne sont-elles pas des bouches ouvertes qui nous crient : « Aimez-vous, aimez-vous ».

Citoyens, haut les cœurs, le jour de Gloire est arrivé. Vivent les armées de la République, Vivent les Alliés, Vive la France...

Le cortège s'est rendu au cimetière.

Devant le monument du Souvenir Français, au cimetière, M. le Préfet rendit hommage à l'héroïsme de nos soldats, à leur esprit de sacrifice qui ne s'est pas démenti un instant durant cette longue campagne. Mais il ne suffit pas, ajouta-t-il d'avoir vaincu, il faut assurer la paix glorieuse et continue et durable par le travail, un effort constant de toutes les volontés vers un même but, par le travail pour *l'union sociale*, afin qu'aucune guerre ne soit plus possible. Ainsi il n'aura pas été prononcée vainement ces paroles d'un héros, plein d'espoir dans la victoire : « Je meurs content, au moins mes enfants ne verront plus une autre guerre. »

M. Gayet, adjoint au maire, au nom de la ville de Cahors prononça les excellentes paroles suivantes :

Discours de M. Gayet

MESSIEURS,

Au nom de la Ville de Cahors, la Municipalité et le Conseil municipal se font un pieux devoir de déposer au pied de ces tombes le tribut d'une admiration douloureuse et d'une reconnaissance impérissable.

Le premier sentiment que j'éprouve au souvenir glorieux des morts de la Grande Guerre, est fait de la grande pitié qu'on porte aux disparus.

Et cette pitié est plus poignante encore lorsque ceux qui l'inspirent ont connu avant l'ultime sacrifice, le sacrifice constant journalier, d'une guerre longue et sans merci.

Ils ont connu avant de mourir toutes les souffrances ; ils ont connu les départs, les séparations, qui chaque fois pouvaient être sans lendemain.

Ils ont vécu dans la cruelle incertitude d'un danger qui chaque jour menaçait de les mutiler ou de les anéantir.

Ils ont vécu au milieu d'un déluge de fer et de feu offrant à chaque minute leur poitrine vaillante aux balles ennemies.

Ils ont lutté cinq ans, offrant leurs affections les plus chères, leurs espérances les plus délicieusement caressées, leur vie pour défendre le foyer, le sol sacré de la Patrie.

Ils sont morts pour que la France vive. Hélas, ils ne nous laissent que le trop facile devoir de ne les oublier jamais.

Nous saurons conserver le culte de votre souvenir. Nous viendrons souvent visiter vos tombes, et aux heures où la vie nous paraîtra plus dure et où nous devrons redresser nos énergies, nous viendrons ici retremper notre volonté, nous viendrons méditer auprès de vous la sublime leçon d'héroïsme que vous nous avez donnée.

Ce jour cependant, qui est un jour de victoire, doit être un jour de fête.

S'ils étaient debout ceux qui sont morts et qui dorment là, ils vous diraient : « Plus de larmes, nous dormons en paix puisque notre sacrifice n'a pas été vain. »

Inclinons-nous devant ces tombes, recueillis, adressons aux familles de ceux qui sont là l'expression de nos condoléances douloureuses, et assurons-les de notre reconnaissance qui ne sera pas stérile mais bien au contraire agissante et effective.

Nous devons trop aux enfants de la France pour ne pas être décidés à soulager dans la mesure de toutes nos forces les familles endeuillées. Nous leur renouvelons la certitude que nous n'oublierons pas leur sacrifice.

Et vous qui dormez sous cette terre, si vous pouvez nous entendre, reconnaissez notre voix. Vous n'êtes pas morts, car nous conservons votre mémoire. Vous n'êtes pas morts puisque la France vit. La Victoire que vous avez commencée vos frères d'armes l'ont glorieusement finie.

Dormez en paix vous êtes vengés.

Ensuite, Monseigneur l'Evêque, dans une improvisation pleine d'envolée patriotique et chrétienne, à la fois, rappelant les sacrifices de la France pendant cette guerre mondiale, nous montra nos enfants tombant sans crainte, sans regret pour sauver la patrie. Mais, s'écrie-t-il, ils ne sont pas morts tout entier, leurs âmes, là-haut, dans le ciel, planent au-dessus de nous et vous adjurent de rester fidèles à l'union sacrée qui assurera la paix dans le monde et pour toujours. Il paraphrase avec l'éloquence et l'énergie de l'orateur que nous connaissons ces paroles récemment prononcées par le Général de Castelnau parlant de ceux qui « dorment sur les champs de bataille dans la paix et le baiser de la croix, qui jalonne leur tombe et l'illumine des rayons de la divine espérance ».

La foule émue s'est dispersée songeant à ses morts, heureuse de l'ère de paix commencée et saluée par les dernières sonneries et les roulements de tambours de la Diane cadurcienne, suivie de nos vaillants Boys-Scouts.

⁂

Je joindrai mes regrets à ceux que j'ai entendus exprimer. Pourquoi a-t-on oublié de convoquer les vieux combattants de 70-71. Leur raison de se former en Société était l'Aurore de la Revanche ! L'Aurore se lève, le soleil radieux illumine le monde : Leur drapeau avait été à la peine, il n'a pas été à l'honneur.

X.

La soirée de mardi

Le soir, l'Hôtel de Ville, la Préfecture étaient illuminés, mais, faute de gaz, les établissements publics ne purent se payer un pareil luxe.

La foule, néanmoins était considérable sur les Boulevards, où circulaient en chantant de nombreux jeunes gens.

Vers 11 heures, tambours et clairons du 7e parcoururent la ville en jouant la retraite.

Puis, la foule se rendit sur les Allées Fénelon où un bal public fut organisé.

Il n'y avait ni becs de gaz allumés, ni lampions, mais qu'importait. Aux accords d'un orchestre improvisé, de nombreux couples se livrèrent au plaisir de la danse sur les Allées obscures jusqu'à 1 heure du matin.

SOIRÉE DE GALA

Nous croyons savoir qu'une soirée de gala avec un merveilleux programme est organisée au Théâtre pour le 2 juillet.

Nous en reparlerons.

ASSOCIATION des Veuves de la guerre de l'arrondissement de Cahors

Les adhérentes sont priées d'assister à la réunion qui se tiendra le dimanche 29 juin à 1 heure 1/2 salle des réunions à la mairie de Cahors.

Ordre du jour :

Distribution des statuts ;
Paiement des cotisations ;
Questions diverses.

La Présidente,
Georgette ROBINET.

Prière d'adresser par écrit toute demande de renseignement à Mme Robinet, 60, rue Emile Zola, Cahors.

Union amicale des démobilisés des armées des cantons de Cahors

La réunion mensuelle aura lieu le samedi 28 juin à 20 heures du soir très précises dans une salle de l'Hôtel de Ville.

Ordre du jour :

Propositions diverses, présence urgente.

L'Union amicale des démobilisés des cantons de Cahors informe les Sociétés de Combattants et de Démobilisés des armées du Lot que toute correspondance ayant trait à une fédération des Démobilisés des armées doit être adressée à M. Victor Priolo Place de la République, Cahors.

Le Bureau.

Conférence

La Bourse du travail organise une grande Conférence pour le vendredi 27 juin à 20 h. 30, par le camarade Lacour.

Pour les Retraites

Sur l'initiative de M. Muxart, ex-professeur au Lycée de Cahors, une réunion préparatoire des Retraités de l'Etat, du département, des communes et des chemins de fer, a eu lieu dimanche dernier dans une des salles de la mairie de cette ville.

Cette assemblée avait pour but de constituer une société, de recruter le plus grand nombre d'adhérents afin de pouvoir faire aboutir les revendications qu'elle juge indispensables à l'heure présente.

Le prix de la cotisation annuelle est fixée à 2 fr.

Tous les Retraités ont intérêt à en faire partie. S'adresser à M. Muzart, 26, rue des Soubirous ou à Mlle Imbert, marchande de journaux, Boulevard Gambetta.

Le secrétaire,
PRUNIÉRAS.

P. S. La prochaine réunion des membres de la commission aura lieu le dimanche 29 courant à 10 h. à la mairie.

Conseil de guerre de la 17e région

ABSENCES ILLÉGALES

Le Conseil de guerre a condamné à six mois de prison avec sursis le soldat Elie-Alexis Tarry, du 7e rég. d'infanterie, qui s'est illégalement absenté du 16 février au 6 mars 1919. jour de son arrestation par la gendarmerie à la gare Saint-Lazare de Paris.

Ce militaire s'évada quarante-huit heures plus tard des locaux disciplinaires de la caserne Penthièvre, à Paris et fut retrouvé le 19 mars, sur la route de Rouen.

VOL

100 fr. d'amende au soldat Marius Fach, du 7e d'infanterie, qui s'est rendu complice du cambriolage de l'appartement des époux Maurinaud, rue de Salenques, 22, à Toulouse, cambriolage combiné par le gendre de ces braves gens et exécuté dans la nuit du 3 mai dernier et qui rapporta 3.500 fr. à ses auteurs.

Albas

Accident. — Mardi soir, pour fêter la nouvelle officielle de l'acceptation allemande des préliminaires de paix, le jeune Lacam Edouard fut victime d'un bien triste accident en bourrant de poudre un canon. La charge lui sauta en pleine figure et le blessa également à une main. Le malheureux jeune homme, auquel le Dr Pélissié a fait les premiers pansements, a le visage tuméfié et noirci par la poudre. Les yeux sont particulièrement atteints et il n'est pas encore possible de connaître la gravité de l'état de ce pauvre garçon.

Pescadoires

Citation. — Notre jeune compatriote Lestang Yvon : ancien soldat mitrailleur au 113e R. I. rentré de captivité en décembre dernier et actuellement moniteur au 7e a reçu la citation suivante datée du 17 mai 1918 : « Soldat mitrailleur courageux et énergique. A fait preuve, en toutes circonstances d'initiative, de sang-froid, d'esprit du devoir. »

Félicitations à ce jeune soldat de la classe 18 qui a suivi les traces de son frère aîné, cité trois fois et auquel une grave blessure a valu la médaille militaire en juillet 1918.

Larnagol

Accident mortel. — En revenant de Cajarc, dimanche soir, deux jeunes gens de Larnagol se reposèrent un moment sur la route, au bord d'une ancienne crevasse. Le sommeil les gagna bientôt. L'un d'eux en se réveillant environ deux heures après, vit contre le talus la bicyclette et le chapeau de son camarade. Croyant à un oubli de ce dernier, il ramena le vélo au domicile de son ami. Le matin, les parents ne voyant pas leur fils, allèrent chez son camarade qui les accompagna à la crevasse. Le corps du jeune homme fut retrouvé au fond de la crevasse, à une profondeur d'environ 10 mètres. M. le docteur Vernet, appelé immédiatement sur les lieux, ne put que constater le décès.

La gendarmerie a procédé aussitôt à une enquête. Tout fait croire à un accident.

La victime, Ségala, n'était âgée que de 18 ans et était très estimée dans le pays.

Le parquet de Figeac s'est transporté sur les lieux pour compléter l'enquête.

Salviac

Terrible accident. — Afin de célébrer la signature des préliminaires de paix M. H. Liarrou, charron à Salviac, décida de faire partir des salves d'artillerie.

Le canon employé éclata et notre infortuné compatriote reçut des éclats à une main dont le poignet fut littéralement broyé.

Quelques jeunes enfants reçurent des blessures heureusement sans gravité.

Salviac s'apprêtait à célébrer cette fête de la paix avec entrain, mais en raison de cet accident, la ville consternée décida de surseoir aux jeux et amusements.

Retard de l'autobus. — Ces jours derniers l'autobus arriva à Cahors à 6 heures du soir avec 8 heures de retard, hier 24 juin, il passa après onze heures du soir à Salviac avec un retard de 4 heures.

Nous ne croyons pas si bien dire sur ce journal, en disant, il y a quelques temps, qu'il y aurait encore de beaux jours sur nos routes provinciales.

Reviendrons-nous au temps des diligences ?

DÉPÊCHES

Nos télégrammes sont arrivés ce soir avec 3 heures de retard ce qui explique l'heure à laquelle nous paraissons.

Et encore à 17 heures nous n'avons pas le premier télégramme qui part de Paris à 11 h. 3/4 !...

⁂

Paris, 13 h. 20.

LA SIGNATURE

La cérémonie de la signature aura lieu à Versailles samedi à 3 heures. La délégation allemande est composée de Hermann Muller, Gieberts, ministre des postes et Lieneri. Elle arrivera samedi matin. Les pouvoirs seront vérifiés dans la matinée à Versailles.

Il semble peu probable que le Président Poincaré assiste à la cérémonie.

⁂

Paris, 14 h. 30.

Le Kronprinz s'évade

De Zurich : On annonce que le Kronprinz s'est évadé de Vieringen et qu'il serait rentré en Allemagne.

Mon Journal

LE MAGAZINE PRÉFÉRÉ DES ENFANTS.

" Mon Journal ", met à la portée des enfants les événements actuels par le texte et par l'image. Avec ses vivants romans sur la guerre, ses anecdotes sur nos vaillants soldats, ses traits d'héroïsme des armées alliées, il compose le recueil de l'avenir, où les jeunes générations iront puiser, après celles-ci, des exemples dignes de leur immortalisés par Plutarque.

ABONNEMENTS

FRANCE		ETRANGER	
Un an :	10 fr.	Un an :	12 fr.
Six mois	5, 50	Six mois	6,50

Ancienne Banque Bruel

Louis BARTHÈS

3, ALLÉES FÉNELON

Escompte. Recouvrements de factures, effets de Commerce, quittance, etc.....
Paiement de tous coupons.
Souscription sans frais à toute Emission.
Bons de la Défense Nationale. Délivrance immédiate.

AVIS

ON DEMANDE des **ouvrières** et un **ouvrier**. Travail assuré. S'adresser à M. FARGE, 6, avenue de la Gare.

AVIS

UN LOT de chevaux et mulets anglais est en vente *tous les jours*, HOTEL COMBELLES.

Adressez mandat de 36 fr. 75 à la **Fabrique de Maroquinerie**, 107, rue Breteuil, MARSEILLE, et vous recevrez superbe **Porte Trésor** veau verni *Grebiches argent* ou *rayé*.

Voitures André Citroën

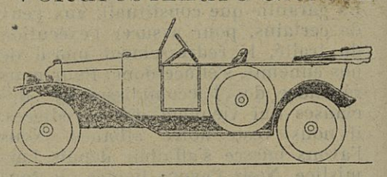

Torpedo 4 places, démarreur et éclairage électrique, 5 roues amovibles garnies de pneus, avertisseur, trousse, etc : **7.950 frs.**

NOUYRIT-SALOMON
Concessionnaire pour le Lot
11, Boulevard Gambetta
Garage : place St-Urcisse, Cahors

HUILES ET SAVONS

Antonin IMBERT, SALON (B.-du-R.)
livre ses huiles olives pures, 73 fr. ; huiles de table, 66 fr. ; huiles comestibles, 64 fr. Le postal 10 litres. Savons de ménage, 31 fr., cuit 60 %, 43 fr. Postal 10 k° f°° gare. Rembt. Repris demandés.

Le Gérant : A. COUESLANT.
Imprimerie COUESLANT (*personnel intéressé*).

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 50

LE PETIT JACQUES

PAR

JULES CLARETIE

De l'Académie Française

DEUXIEME PARTIE

V

LE PETIT JACQUES

Le docteur Arthez, d'ailleurs, me l'a dit nettement, comme il dit toutes choses. Et voilà que, presque en même temps que cette sentence, aussi dure que celle de la justice, m'était notifiée par le médecin, un homme venait à moi, un homme dont je n'écrirai pas le nom ici, puisque je lui ai vendu ma vie. C'est lui qui avait tué l'homme qu'on m'a accusé d'avoir mis à mort. Pour une cause ou pour une autre, par crainte sans doute d'être dénoncé par je ne sais qui, il fallait à cet homme que la justice eût trouvé, atteint et frappé un coupable. Alors, mon pauvre Jacques, il m'a offert, — tu me croiras, c'est la vérité, — de m'acheter mon aveu. L'aveu d'un crime que je n'ai pas commis. C'était une idée de fou. Est-ce qu'un honnête homme consentira jamais à se faire passer pour un assassin ?

« N'est-ce pas, c'est impossible, je te dis cela ? Eh bien ! cela est. Malade, mourant, n'ayant que toi au monde et toi étant pauvre, je n'ai pas voulu que ma vie de misère fût la tienne. J'ai vendu ma vie comme d'autres la vendent, dit-on, à des compagnies d'assurances, et cherchent à mourir dans un accident de chemin de fer, en se jetant à l'eau, est-ce que je sais ! enfin de manière à ne pas laisser deviner la vérité, qui est le *suicide*. Mon suicide à moi, c'est l'échafaud, et j'y ajoute le suicide de mon honneur Mais est-ce que çà a un honneur, les pauvres ?

« Dans vingt ans, tu seras riche. Ce que je tremblerais de te laisser ? Le nom d'un fléti. Mais ce nom, tu ne le porteras pas. Tu en auras un glorieux, vénéré, pur de toute tache, celui d'Arthez. Tu ne te rappelleras même pas que ton père s'appelait Noël Rambert. On ne t'aura peut-être pas conté son histoire. J'ai voulu te la dire, moi. Arthez vivant t'expliquera que certains êtres ont la folie du dévouement comme d'autres celles de l'épée. Si Arthez n'est plus et qu'il t'ait laissé cette lettre à lire lorsque tu auras vingt ans, eh bien ! relis dans les journaux de l'année où nous sommes le procès de l'accusé du crime de Beaujon, du condamné Noël Rambert, et dis-toi bien que ceux-là qui m'ont condamné ont cru faire leur devoir, puisque j'ai avoué, mais que j'ai menti ; j'ai menti pour toi, pour te faire riche, pour te faire heureux, toi qui, venu au monde misérable, étais destiné à supporter la pauvreté si je ne m'étais pas vendu, vendu à *lui*, pour toi, mon Jacques !

« Et maintenant je t'embrasse là, à cette place où je t'écris au crayon, comme je peux et comme je sais. Je pose mes lèvres à cet endroit, oui, ici, et lorsque tu y mettras ta bouche, je souhaite que tu aies le frisson d'amour qui me court sur le corps en ce moment, comme si j'embrassais ton joli front, tes paupières douces, ta bonne joue, et comme si je promenais mes doigts dans tes cheveux, cher petit de mon âme !

« Adieu Aime bien mon souvenir, Jacques ! Tâche de te rappeler cette figure pâle que tu aimais tant hier, et qui est celle de ton père. Vénère le docteur Arthez vivant, honore-le mort. En disant que j'ai tué, je n'ai eu qu'une douleur, mais atroce : supporter le doute, le mépris peut-être d'un tel homme.

« Je t'embrasse encore. Je penserai à toi jusqu'au dernier moment. Adieu, mon Jacques bien-aimé, mon petit, mon fils ! Je t'entends, enfant, me dire *papa*. Puis, je te vois grand, beau, fier, heureux. Ça me désole. J'avais quelques mois à vivre seulement. Je te les donne. Je meurs content.

« Noël Rambert. »

Pascal Arthez, blême et la lèvre convulsée, achevait pour la seconde fois cette lettre, lorsque le domestique entra, descendant de sa chambre à demi vêtu.

— Gardez le petit Jacques, dit le docteur. Gardez-le jusqu'à ce que je revienne !

Puis, se tournant vers le lit du petit :

— Et quand je reviendrai, Noël Rambert sera sauvé ! sauvé !

— Ah ! je savais bien ! je savais bien ! cria l'enfant. Est-ce qu'on pouvait tuer papa ?... Mon papa !

Et, sur ce cher nom, il laissa aller sa tête sur l'oreiller, disant doucement, comme un oiseau jette un dernier pépiement avant de s'endormir :

— Papa !

Le docteur Arthez était rentré dans sa chambre, et glissant dans sa poche la lettre de Rambert, il cherchait maintenant l'autre papier, celui que lui avait remis Daniel Mortal, disant tout haut !

— Il faut que tout soit connu ! La justice saura tout !

VI

LA FIN D'UN HOMME FORT

Noël Rambert était éveillé déjà et depuis une heure. Le grand murmure de la foule arrivant à travers les murs de la prison, l'avait tiré d'un sommeil maladif et plein de rêves tristes. Il avait murmuré :

— Est-ce que ce serait pour aujourd'hui ?

Quand on était entré dans sa cellule, il avait dit :

— Ah ! bon ! j'avais bien deviné. Est-ce que l'échafaud est dressé ?

On ne répondit pas.

Il répéta machinalement :

— L'échafaud !

Et tout à coup, à cette pensée qu'il allait monter les marches de la guillotine et qu'on allait lui couper le cou, il frissonna, non de peur, mais de honte.

— Est-ce qu'on n'a pas envoyé un livre pour moi ?

— Un livre ?

— Oui, un volume de Silvio Pellico. Je voudrais le lire. On dit qu'on ne refuse rien aux condamnés à mort. Eh bien ! moi, je voudrais ce livre.

Ceux qui étaient là le regardèrent ; ils croyaient le pauvre diable devenu fou.

Depuis trois ou quatre jours, Noël Rambert réclamait ce livre.

— Le poison... pensait-il, Arthez m'avait promis le poison. Mourir, bien ; mais pas sur l'échafaud.

Le prêtre vint.

Il parla d'expiation, de remords, de clémence divine.

Noël répondit simplement :

— Monsieur l'abbé, regardez-moi et dites-moi si vous avez vu beaucoup de criminels avec ces yeux-là, calmes, je crois, et honnêtes ?

Le prêtre, sous ce regard fiévreux mais pur et profond, frissonna.

Il savait comment meurent les criminels repentis, mais, cette fois, il lui semblait qu'il se trouvait devant un martyr.

— Vous ne voulez pas vous confesser ?

— Merci.

— Mais votre crime...

— Ne parlons pas de cela, monsieur l'abbé, je n'ai jamais voulu dire un mot de cette affaire. Je vous remercie d'avoir consenti à servir d'intermédiaire entre le docteur Arthez et moi. Soyez certain que votre absolution peut tomber sur moi sans crainte.

— Mon fils, le repentir...

Noël l'interrompit.

— Je voudrais, dit-il, avoir un volume de Pellico, qu'on m'a promis.

Il espérait peut-être le feuilleter avant la toilette, mettre le poison sur ses lèvres.

— N'est-ce pas un livre qu'on vous a envoyé du dehors ? dit l'aumônier.

— Oui.

— Le directeur l'a consigné au greffe. On ne pouvait vous donner que les ouvrages de la prison.

— Ah !

— Ce livre a été rendu... refusé...

— Refusé ! répéta Noël.

Il eut un triste et long sourire, et, tout haut, le prêtre l'entendit qui disait :

— Allons, pas de chance ! Tu iras jusqu'au bout, mon pauvre Noël !

Il répéta :

— Jusqu'au bout... là-haut...

Et avec un soupir sorti des entrailles :

— Ah ! Jacques, Jacquinet, petit Jacques, aime bien ton père qui ne t'embrassera plus !

Le prêtre, en l'écoutant, sentait ses yeux qui se mouillaient et des sanglots qui lui venaient, lui serrant la gorge.

(*A suivre*).